



**Communiqué de presse du CHU de Toulouse**

Toulouse, le 19 juin 2022

---

## **Les urgences adultes et psychiatriques de l'hôpital Purpan et les urgences de l'hôpital Rangueil ouvertes aux seules urgences vitales à compter de lundi 20 juin à 7 h**

**Le service des urgences de Purpan, auquel s'ajoute le service des urgences de Rangueil, sont perturbés par un mouvement de grève, qui contraint le CHU de Toulouse à modifier l'accueil des patients, à compter du lundi 20 juin à 7 h et jusqu'au mardi 21 juin à 7h, pour préserver sa mission de santé publique et la sécurité des soins.**

### **Organisation à relayer auprès de la population**

**Le CHU de Toulouse est contraint d'adapter l'activité de l'ensemble de ses urgences et de ses services médicaux et chirurgicaux**

**A compter du lundi 20 juin à 7h, les urgences adultes de l'hôpital Purpan et les urgences de l'hôpital Rangueil accueilleront uniquement les urgences vitales adressées par le SAMU (Allo 15), les urgences psychiatriques maintiendront les seules consultations.**

Si votre état de santé ne justifie pas un appel au SAMU mais que vous souhaitez une réponse médicale adaptée à votre besoin (un conseil médical ou thérapeutique, un rendez-vous de consultation avec un médecin, un renouvellement d'ordonnance, etc.), contactez les établissements privés de santé, votre médecin traitant ou le 3966 après 20h, pour être pris en charge par un médecin généraliste de garde.

### **Dialogue social engagé avec les équipes et représentants du personnel**

Le dialogue social, ouvert par la direction le jeudi 9 juin, a permis l'expression des revendications portées par les syndicats CGT et Sud.

Dans la perspective de la prochaine réunion, prévue le mardi 21 juin, la direction a analysé ces demandes, se rendant sur place, auprès des équipes, dans le cadre du projet « *marche en avant* », qui a été mis en œuvre au sein de Purpan. Cette nouvelle organisation, qui a bénéficié en 2019 de renfort important en personnel, a fait preuve de son efficacité, notamment pendant la crise du COVID. Il s'agit en effet d'organiser l'accueil des patients nécessitant des soins urgents, avec une prise en charge dans une première zone d'évaluation et de soins (hub), puis une orientation vers des zones de soins et surveillances adaptées à la gravité des patients.

**La demande de renforcer l'organisation « marche en avant » a été entendue.**

- La direction proposera d'ajouter un binôme infirmier/aide-soignant travaillant dans la zone de surveillance non scopée aux deux binômes infirmier/aide-soignant d'ores et déjà affectés. Cela permettra de renforcer l'interaction forte avec les équipes du « hub » et de répondre aux besoins de soins souvent complexes des patients. Ce renfort sera présent en H24 5 jours/7 et 12h les 2 jours de moindre affluence.
- D'autre part, le poste infirmier déjà accordé mi-mai sur la seule période estivale de 11h à 23h 7jours/7, ne sera pas enlevé au titre du binôme accordé, mais transformé en poste aide-soignant H24 tout au long de l'année.

Le CHU de Toulouse remercie ses professionnels mobilisés pour permettre la continuité des soins, les établissements de santé publics et privés, comme les médecins libéraux qui se mobilisent de même avec efficacité.